



Stella-Jones Inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)



États financiers consolidés

Les 31 décembre 2016 et 2015

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés, qui incombe à la direction et qui, ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable du rapport de gestion ainsi que de la concordance des informations qu'il contient, s'il y a lieu, avec celles présentées dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, lesquels ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont les cinq membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. McManus'.

Brian McManus
Le président et chef de la direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Éric Vachon'.

Éric Vachon, CPA, CA
Le premier vice-président et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 16 mars 2017



Le 16 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états consolidés des variations des capitaux propres, du résultat net, du résultat global et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T : +1 514 205-5000, F : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

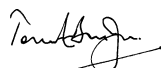
¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116853

Stella-Jones Inc.**États consolidés de la situation financière
Aux 31 décembre 2016 et 2015**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie		2 267	2 681
Trésorerie soumise à des restrictions	4	1 452	4 292
Créances	5	160 755	159 862
Instruments financiers dérivés	17	1 739	-
Stocks	6	854 652	804 478
Frais payés d'avance		23 934	27 543
Impôts sur le résultat à recouvrer		5 720	14 987
		<u>1 050 519</u>	<u>1 013 843</u>
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	467 035	375 534
Immobilisations incorporelles	8	146 264	140 936
Goodwill	8	285 592	245 696
Instruments financiers dérivés	17	5 056	832
Autres actifs		7 492	2 058
		<u>1 961 958</u>	<u>1 778 899</u>
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	9	101 142	77 766
Partie courante de la dette à long terme	10	6 919	60 874
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	11	14 590	20 840
		<u>122 651</u>	<u>159 480</u>
Passif non courant			
Dette à long terme	10	687 466	609 007
Passifs d'impôt différé	14	101 827	78 564
Provisions et autres passifs non courants	11	16 480	10 655
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	15	6 753	7 153
Instruments financiers dérivés	17	363	538
		<u>935 540</u>	<u>865 397</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	12	219 119	216 474
Surplus d'apport		258	503
Résultats non distribués		672 620	546 402
Cumul des autres éléments du résultat global		134 421	150 123
		<u>1 026 418</u>	<u>913 502</u>
		<u>1 961 958</u>	<u>1 778 899</u>
Engagements et éventualités	16		
Événements postérieurs à la date de clôture	21		

Approuvée par le Conseil,


Tom A. Bruce Jones, C.B.E.
Administrateur

George J. Bunze, CPA, CMA
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							
	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Impact de la conversion de devises étrangères \$	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sement net \$	Gains sur couverture de flux de trésorerie non constatés \$	Total \$	Capital propre \$
Solde au 1^{er} janvier 2016	216 474	503	546 402	247 092	(97 184)	215	150 123	913 502
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	-	-	153 898	-	-	-	-	153 898
Autres éléments du résultat global	-	-	9	(23 968)	4 652	3 614	(15 702)	(15 693)
Résultat global de l'exercice	-	-	153 907	(23 968)	4 652	3 614	(15 702)	138 205
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(27 689)	-	-	-	-	(27 689)
Exercice d'options sur actions	1 479	(401)	-	-	-	-	-	1 078
Régime d'achat d'actions des employés	1 166	-	-	-	-	-	-	1 166
Rémunération fondée sur des actions (note 12)	-	156	-	-	-	-	-	156
	2 645	(245)	(27 689)	-	-	-	-	(25 289)
Solde au 31 décembre 2016	219 119	258	672 620	223 124	(92 532)	3 829	134 421	1 026 418

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

tella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres...suite Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							
	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Impact de la conversion de devises étrangères \$	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sement net \$	Pertes sur couverture de flux de trésorerie non constatées \$	Total \$	Capital propre \$
Solde au 1^{er} janvier 2015	213 858	954	427 834	89 682	940 607)	550	49 625	692 271
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	-	-	141 377	-	-	-	-	141 377
Autres éléments du résultat global	-	-	(720)	157 410	(56 577)	(335)	100 498	99 778
Résultat global de l'exercice	-	-	140 657	157 410	(56 577)	(335)	100 498	241 155
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(22 089)	-	-	-	-	(22 089)
Exercice d'options sur actions	1 629	(506)	-	-	-	-	-	1 123
Régime d'achat d'actions des employés	987	-	-	-	-	-	-	987
Rémunération fondée sur des actions (note 12)	-	55	-	-	-	-	-	55
	2 616	(451)	(22 089)	-	-	-	-	(19 924)
Solde au 31 décembre 2015	216 474	503	546 402	247 092	(97 184)	215	150 123	913 502

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2016 \$	2015 \$
Ventes		<u>1 838 353</u>	<u>1 559 334</u>
Charges			
Coût des ventes		1 504 639	1 252 031
Frais de vente et d'administration		94 962	85 583
Autres pertes, montant net		<u>5 509</u>	<u>1 668</u>
	13	<u>1 605 110</u>	<u>1 339 282</u>
Résultat d'exploitation		<u>233 243</u>	<u>220 052</u>
Charges financières	13	<u>17 859</u>	<u>17 090</u>
Résultat avant impôts		<u>215 384</u>	<u>202 962</u>
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	14	47 526	51 359
Différés	14	<u>13 960</u>	<u>10 226</u>
		<u>61 486</u>	<u>61 585</u>
Résultat net de l'exercice		<u>153 898</u>	<u>141 377</u>
Résultat de base par action ordinaire	12	<u>2,22</u>	<u>2,05</u>
Résultat dilué par action ordinaire	12	<u>2,22</u>	<u>2,04</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	2016 \$	2015 \$
Résultat net de l'exercice	<u>153 898</u>	<u>141 377</u>
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(26 863)	164 401
Impôts sur la variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	2 895	(6 991)
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	7 291	(65 849)
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	(2 639)	9 272
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	4 897	(422)
Impôts sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(1 283)	87
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	40	(1 014)
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(31)	294
	<u>(15 693)</u>	<u>99 778</u>
Résultat global de l'exercice	<u>138 205</u>	<u>241 155</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		153 898	141 377
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7	15 784	12 402
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	15 803	10 932
Perte à la cession d'actifs		313	473
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(228)	490
Rémunération fondée sur des actions	12	156	55
Gains sur instruments financiers dérivés		(1 242)	-
Charges financières		17 859	17 090
Impôts sur le résultat	14	47 526	51 359
Impôts sur le résultat différés	14	13 960	10 226
Charge pour unités d'actions incessibles		5 538	8 914
Autres		(498)	1 012
		<u>268 869</u>	<u>254 330</u>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Créances		21 017	(1 551)
Stocks		(39 858)	(153 388)
Frais payés d'avance		3 117	(3 095)
Impôts sur le résultat à recouvrer		(499)	(119)
Comptes créditeurs et charges à payer		5 785	(7 453)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		2 038	435
Provisions et autres passifs non courants		(21 676)	(3 027)
		<u>(30 076)</u>	<u>(168 198)</u>
Intérêts versés		(18 648)	(16 742)
Impôts sur le résultat payés		<u>(38 317)</u>	<u>(62 639)</u>
		<u>181 828</u>	<u>6 751</u>
Activités de financement			
Augmentation des coûts de financement différés		(1 051)	(204)
Augmentation de la dette à long terme		70 738	130 026
Remboursement de la dette à long terme		(59 176)	(12 628)
Ententes de non-concurrence à payer		5 452	1 084
Dividendes sur les actions ordinaires		(27 689)	(22 089)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		<u>2 244</u>	<u>2 110</u>
		<u>(9 482)</u>	<u>98 299</u>
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des autres actifs		952	(154)
Acquisition d'entreprises	4	(107 305)	(62 644)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(6 381)	(2 008)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(63 212)	(37 363)
Produit de la cession d'actifs		346	2 564
		<u>(175 600)</u>	<u>(99 605)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		<u>(3 254)</u>	<u>5 445</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		<u>6 973</u>	<u>1 528</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>3 719</u>	<u>6 973</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones Inc. fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 Principales conventions comptables

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 mars 2017.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de la même manière les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland »)	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Canadalux S.à.r.l.	Stella-Jones Inc.	Luxembourg
Stella-Jones CDN Finance Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Finance II Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones U.S. II LLC	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Kisatchie Midnight Express, LLC	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Lufkin Creosoting Co., Inc.	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis

Le 3 juin 2016, la Société a complété l'acquisition des titres de participation de 440 Investments, LLC, la société mère de Kisatchie Treating, L.L.C., de Kisatchie Pole & Peeling, L.L.C., de Kisatchie Trucking, LLC et de Kisatchie Midnight Express, LLC. Elle a également complété l'acquisition des actions de Lufkin Creosoting Co., Inc.

Le 9 juin 2016, 440 Investments, LLC, Kisatchie Treating, L.L.C., Kisatchie Pole & Peeling, L.L.C. et Kisatchie Trucking ont fusionné avec McFarland, la société survivante.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Acquisition d'entreprises

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisés découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes, montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change historique.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des ventes

Les revenus provenant de la vente de produits sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société offre également le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont constatés lorsque le service est rendu.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions consiste en un montant déposé en fidéicomis et qui sera utilisé pour des fins de dépense en immobilisations.

Créances

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	3 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	6 % à 20 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	2 à 5 ans
Enregistrement de la créosote	-	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, et sont portés en diminution du coût historique.

La dépense d'amortissement est comptabilisée à l'état du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Goodwill

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des douze prochains mois.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes, montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sauf s'ils se rapportent à des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

La charge d'impôts exigibles est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou pas déductibles. Les ajustements de la charge d'impôts pour les années précédentes sont également enregistrés dans la charge d'impôts exigibles. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. Durant l'exercice, le calcul de la provision d'impôt est basé sur une estimation du taux d'imposition annuel.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée aux taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'ils seront recouverts.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant la compensation d'un actif d'impôt exigible avec un passif d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposables là où ces dernières ont l'intention de régler le montant net.

Des actifs et des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporaires générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un programme de soins de santé postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

- a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les contrats de swap de taux d'intérêt, les contrats de change à terme et les contrats dérivés sur marchandises sont considérés par la Société comme instruments financiers dérivés et, si nécessaire, ils sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie (voir e) ci-dessous).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie classée comme non courante que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de douze mois après la date de clôture.

- b) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans d'autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les douze mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les douze mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans l'état consolidé du résultat net. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat net dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net, et intégré aux autres gains et pertes.

- c) Prêts et créances : Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, si nécessaire.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- d) Passifs financiers au coût amorti : Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transactions engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

- e) Instruments financiers dérivés : La Société se sert de dérivés sous la forme de contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variables, de contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux variations du dollar américain et de contrats dérivés sur marchandises afin de limiter son exposition aux variations des prix du diesel et du pétrole. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat global

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société considère des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains de ses installations canadiennes. Elle considère également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments financiers dérivés efficaces détenus à des fins de couverture de flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des contrats de swap de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont respectivement reclassées aux postes « Ventes » et « Charges financières » à l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Lorsqu'un instrument dérivé n'est plus admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être prospectivement appliquée. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme ou par contrats de swap de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est respectivement reclassé à titre d'écart de change et de charges financières dans l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est alors reclassé dans l'état consolidé du résultat net.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changement de méthodes comptables

La Société a adopté la norme modifiée qui suit, ainsi que toutes les modifications subséquentes, en date du 1^{er} janvier 2016. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 1 – Présentation des états financiers

En 2014, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de donner des indications sur l'exercice du jugement dans l'établissement des états financiers et des informations à fournir. L'adoption de cette nouvelle norme comptable n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. IFRS 15 annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. En septembre 2015, l'IASB a publié une modification d'IFRS 15 qui reporte d'un an à 2018 la date d'entrée en vigueur. L'application anticipée d'IFRS 15 est toujours permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*. La norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, l'application anticipée étant permise aux entreprises qui adoptent également IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* dans le but d'améliorer l'information sur les activités de financement qu'une entité fournit aux utilisateurs d'états financiers. Les modifications d'IAS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence d'IAS 7 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle unique de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues et une quasi-refonte de la méthode de la comptabilité de couverture. Basé sur les principes, le nouveau modèle unique de classement des actifs financiers est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de l'actif financier. Il donne aussi lieu à un modèle unique de dépréciation qui sera appliqué à tous les instruments financiers, ce qui exigera une constatation plus opportune des pertes de crédit attendues. De plus, il modifie le risque de crédit propre d'une entité pour les passifs que l'entité a choisi d'évaluer à la juste valeur, de sorte que les profits réalisés sur ces passifs et découlant de la détérioration du risque de crédit propre de l'entité ne seront plus portés en résultat net. IFRS 9, dont l'application doit se faire de manière rétrospective, entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et peut être adoptée de façon anticipée. Par ailleurs, les dispositions relatives aux variations du risque de crédit propre d'une entité peuvent être adoptées séparément de façon anticipée sans rien changer au traitement comptable des instruments financiers. La Société procède actuellement à l'évaluation de l'incidence éventuelle que la nouvelle norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et la dépréciation des actifs non courants. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges, le taux d'impôt sur le résultat et le taux d'escompte. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

4 Acquisition d'entreprises

- a) Le 21 décembre 2016, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Bois KMS (GMI) Ltée (« KMS ») et Northern Pressure Treated Wood (N.P.T.W.) Ltd (« NPTW »). KMS et NPTW fabriquent des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics dans leurs installations situées à Rivière-Rouge, au Québec, et à Kirkland Lake, en Ontario, respectivement, et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 19 249 \$, excluant approximativement 1 048 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante.

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être complétée dans les douze mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apporté principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Stocks	4 584
Immobilisations corporelles	10 308
Goodwill	5 160
Actifs d'impôt différé	274
	<u>20 326</u>
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	79
Provision pour restauration de sites	937
	<u>937</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>19 310</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	19 249
Contrepartie à payer	61
	<u>19 310</u>

Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Durant la période allant du 21 décembre au 31 décembre 2016, aucune vente n'a été enregistrée aux états financiers consolidés. Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2016, sur une base pro forma, considérant les acquisitions de KMS et NPTW comme si elles avaient eu lieu en date du 1^{er} janvier 2016, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur la période de douze mois.

- b) Le 3 juin 2016, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition des titres de participation de 440 Investments, LLC, la société mère de Kisatchie Treating, L.L.C., de Kisatchie Pole & Piling, L.L.C., de Kisatchie Trucking, LLC et de Kisatchie Midnight Express, LLC (collectivement, « Kisatchie »). Kisatchie fabrique des poteaux, des pilotis et des poutres en bois traité et exploite deux usines de traitement du bois situées à Converse et à Pineville, en Louisiane, et a été acquise pour des raisons de synergies.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 46 153 \$ (35 659 \$ US), excluant approximativement 873 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être complétée dans les douze mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. La transaction a d'abord été effectuée en dollars américains, puis convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Trésorerie acquise	2 628
Créances	5 312
Stocks	12 930
Frais payés d'avance	150
Immobilisations corporelles	21 217
Relations clients	6 860
Goodwill	17 523
	66 620
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	1 680
Dette à long terme	8 775
Passifs d'impôt différé	63
Provision pour restauration de sites	1 195
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	54 907
Contrepartie transférée	
Trésorerie	46 153
Billet à payer non garanti	7 838
Contrepartie à payer	916
Contrepartie transférée	54 907

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 20,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante, d'un billet à payer non garanti de 9 128 \$ (7 052 \$ US) et a pris en charge un billet à payer garanti par le terrain de l'usine de Pineville ayant un solde de 5 685 \$ US. Le billet à payer non garanti porte intérêt à 1,41 % et est payable en trois versements, incluant les intérêts, de 1 500 \$ US en juin 2019 et 2020, respectivement, et de 4 500 \$ US en juin 2021. Ce billet à payer non garanti a été comptabilisé à une juste valeur de 7 838 \$ (6 056 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. Le billet à payer garanti porte intérêt à 5,76 %, est payable en versements trimestriels de 162 \$ US jusqu'en juillet 2028 et a été comptabilisé à une juste valeur de 8 775 \$ (6 780 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %.

Durant la période allant du 3 juin au 31 décembre 2016, les ventes et le résultat net des usines de Converse et Pineville étaient respectivement de 25 324 \$ et de 431 \$. Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2016, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de Kisatchie comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2016, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les cinq premiers mois de l'année.

- c) Le 3 juin 2016, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition des actions de Lufkin Creosoting Co., Inc. (« Lufkin Creosoting »). Lufkin Creosoting fabrique des poteaux et des poutres en bois traité à partir de son usine de traitement du bois de Lufkin, au Texas et a été acquise pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 46 503 \$ (35 929 \$ US), excluant approximativement 978 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris présentée plus bas est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur devrait être complétée dans les douze mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et aux impôts différés.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. La transaction a d'abord été effectuée en dollars américains, puis convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Trésorerie acquise	1 074
Créances	19 734
Stocks	5 261
Immobilisations corporelles	16 244
Relations clients	10 290
Goodwill	23 701
	76 304
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	13 777
Passifs d'impôt différé	9 421
Provision pour restauration de sites	842
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	52 264
Contrepartie transférée	
Trésorerie	46 503
Billet à payer non garanti	7 838
Contrepartie à recevoir	(2 077)
Contrepartie transférée	52 264

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 20,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est non amortissable et est non déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti de 9 128 \$ (7 052 \$ US) portant intérêt à 1,41 %, et payable en trois versements, incluant les intérêts, de 1 500 \$ US en juin 2019 et 2020, respectivement, et de 4 500 \$ US en juin 2021. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 7 838 \$ (6 056 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Durant la période allant du 3 juin au 31 décembre 2016, les ventes et la perte nette de l'usine de Lufkin étaient respectivement de 18 154 \$ et de 176 \$. Les informations financières pour la période close le 31 décembre 2016, sur une base pro forma, considérant l'acquisition de Lufkin Creosoting comme si elle avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2016, ne peuvent être estimées car la direction ne possède pas suffisamment d'informations financières sur les cinq premiers mois de l'année.

- d) Le 4 décembre 2015, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans les installations de traitement du bois de United Wood Treating Company, Inc. (« United Wood ») situées à Whitmire, en Caroline du Sud. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des poteaux destinés aux sociétés de services publics, de même que des pilotis pour constructions maritimes et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 11 708 \$ (8 761 \$ US), excluant approximativement 158 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés en 2015 dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. La transaction a d'abord été effectuée en dollars américains, puis convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Créances	1 018
Stocks	3 761
Immobilisations corporelles	6 044
Relations clients	1 069
Goodwill	2 034
	<u>13 926</u>
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	399
Provision pour restauration de sites	65
	<u>464</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>13 462</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	11 708
Billet à payer non garanti	1 754
	<u>13 462</u>
Contrepartie transférée	<u>13 462</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients, amorties à un taux dégressif de 6,00 %. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti. Le billet à payer non garanti de 1 939 \$ (1 451 \$ US) porte intérêt à 1,68 %, est payable en trois versements annuels égaux et a été évalué à une juste valeur de 1 754 \$ en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %.

- e) Le 1^{er} octobre 2015, la Société a conclu l'acquisition des actions de Ram Forest Group Inc. et de Ramfor Lumber Inc. (collectivement « Ram »). Par l'intermédiaire de ses filiales en propriété exclusive, Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd., Ram Forest Group fabrique et vend des produits en bois traité sous pression ainsi que des accessoires au secteur de la vente au détail de matériaux de construction. Ram Forest Products Inc. et Trent Timber Treating Ltd. exploitent des usines de traitement du bois situées respectivement à Gormley et Peterborough, en Ontario. Ramfor Lumber est une entité d'achat de bois qui dessert Ram Forest Products et Trent Timber Treating.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 45 204 \$ et comprend un montant de 4 292 \$ déposé en fidéicommis et devant servir à des dépenses en immobilisations aux usines de Gormley et Peterborough. Le décaissement exclut approximativement 991 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés en 2015 dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ». De plus, la Société a comptabilisé un solde de prix d'achat de 5 430 \$.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

	\$
Actifs acquis	
Créances	7 765
Stocks	12 047
Autres actifs	1 514
Immobilisations corporelles	17 690
Relations clients	21 300
Goodwill	6 026
	<u>66 342</u>
Passifs repris	
Comptes créditeurs et charges à payer	3 269
Dette bancaire	9 839
Passifs d'impôt différé	6 892
	<u>19 999</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>46 342</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	40 912
Solde de prix d'achat	5 430
	<u>46 342</u>
Contrepartie transférée	<u>46 342</u>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients ayant une durée d'utilité de douze ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill n'est pas amortissable ni déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

En date de l'acquisition, un montant de 4 292 \$ a été déposé en fidéicommis aux fins de dépenses en immobilisations. La Société doit investir ce montant sur des projets d'investissement particuliers avant le 1^{er} avril 2017 sinon le solde restant des fonds en fidéicommis sera remis au vendeur. La direction estime que les investissements seront complétés avant l'échéance.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 décembre 2015, la Société avait comptabilisé une contrepartie à payer de 317 \$ pour un ajustement du fonds de roulement net. Le 22 mars 2016, la contrepartie à payer a été remboursée.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un solde de prix d'achat de 5 800 \$. Ce paiement différé ne porte aucun intérêt et sera versé, à la date anniversaire de la transaction : 2 900 \$ en 2016, 500 \$ en 2017, 800 \$ en 2018, 800 \$ en 2019 et 800 \$ en 2020. Le solde du prix d'achat a été comptabilisé comme dette à long terme à une juste valeur de 5 430 \$ calculée en utilisant un taux d'intérêt de 2,91 %.

- f) Le 1^{er} septembre 2015, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans les installations de traitement du bois de Treated Materials Co., Inc. (« Treated Materials ») situées à Rison, en Arkansas. Ces installations fabriquent, vendent et distribuent des poteaux destinés aux sociétés de services publics et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 5 393 \$ (4 052 \$ US), excluant approximativement 142 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés en 2015 dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. La transaction a d'abord été effectuée en dollars américains, puis convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Créances	1 080
Stocks	1 651
Immobilisations corporelles	5 253
Contrat de location de terrain à prix de faveur	1 062
Goodwill	683
	<u>9 729</u>
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	459
Provision pour restauration de sites	602
	<u>1 061</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>8 668</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	5 393
Billet à payer non garanti	3 275
	<u>8 668</u>
Contrepartie transférée	<u>8 668</u>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier un contrat de location de terrain à prix de faveur. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti. Le billet à payer non garanti de 3 993 \$ (3 000 \$ US) ne porte pas intérêt, est payable en cinq versements égaux échelonnés sur une période de cinq ans et a été évalué à une juste valeur de 3 275 \$ en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- g) Le 7 avril 2015, par l'entremise d'une filiale américaine en propriété exclusive, la Société a conclu l'acquisition de certains actifs de McCormick Piling and Lumber Co. (« McCormick »), un fournisseur de poteaux en bois non traité. McCormick exploite une installation d'écorçage de poteaux située à Warren, en Oregon. Cette acquisition renforce les opérations d'approvisionnement en bois de la Société.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à 4 685 \$ (3 752 \$ US), excluant approximativement 226 \$ de frais liés à la transaction et comptabilisés en 2015 dans l'état consolidé du résultat net sous « Frais de vente et d'administration ».

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. La transaction a d'abord été effectuée en dollars américains, puis convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Créances	701
Stocks	1 486
Immobilisations corporelles	726
Relations clients	849
Goodwill	3 151
	<u>6 913</u>
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	<u>81</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>6 832</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	4 685
Billet à payer non garanti – douze mois	1 342
Billet à payer non garanti – vingt-quatre mois	<u>805</u>
Contrepartie transférée	<u>6 832</u>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients. La durée d'utilité attribuée aux relations clients est de trois ans. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, incluent la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et de deux billets à payer non garantis. Le premier billet à payer non garanti de 1 429 \$ (1 144 \$ US) portant intérêt au taux de 0,48 % et ayant été évalué à une juste valeur de 1 342 \$ a été remboursé en un seul versement en avril 2016. Le second billet à payer non garanti de 928 \$ (743 \$ US) porte intérêt au taux de 0,48 %, est payable en un seul versement en avril 2017 et a été évalué à une juste valeur de 805 \$, en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %.

5 Créances

	2016 \$	2015 \$
Créances clients	142 801	155 332
Moins : Provision pour créances douteuses	(268)	(178)
Créances clients, montant net	142 533	155 154
Autres créances	18 222	4 708
	160 755	159 862

Au 31 décembre 2016, une tranche des créances clients de 58 556 \$ (47 640 \$ en 2015) était en souffrance mais n'avait pas été dépréciée.

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Courantes	83 976	107 514
En souffrance – de 1 à 30 jours	40 129	34 439
En souffrance – de 31 à 60 jours	6 311	8 036
En souffrance – de plus de 60 jours	12 385	5 343
	142 801	155 332

6 Stocks

	2016 \$	2015 \$
Matières premières	554 142	541 102
Produits finis	300 510	263 376
	854 652	804 478

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Immeubles \$	Équipement de production \$	Matériel roulant \$	Autres \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2015						
Coût	29 852	70 131	223 930	13 485	12 590	349 988
Cumul des amortissements	-	(10 483)	(45 401)	(6 774)	(5 723)	(68 381)
Valeur comptable nette	29 852	59 648	178 529	6 711	6 867	281 607
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015						
Valeur comptable nette d'ouverture	29 852	59 648	178 529	6 711	6 867	281 607
Acquisition d'entreprises	7 372	6 268	13 698	2 282	93	29 713
Entrées	1 428	1 571	29 144	1 092	2 076	35 311
Sorties	-	-	(145)	(333)	(444)	(922)
Dotation aux amortissements	-	(2 233)	(6 927)	(2 313)	(929)	(12 402)
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	-	(179)	(480)	(293)	(381)	(1 333)
Écarts de change	3 955	9 869	28 373	1 039	324	43 560
Valeur comptable nette de clôture	42 607	74 944	242 192	8 185	7 606	375 534
Au 31 décembre 2015						
Coût	42 607	88 980	298 481	18 167	14 461	462 696
Cumul des amortissements	-	(14 036)	(56 289)	(9 982)	(6 855)	(87 162)
Valeur comptable nette	42 607	74 944	242 192	8 185	7 606	375 534
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016						
Valeur comptable nette d'ouverture	42 607	74 944	242 192	8 185	7 606	375 534
Acquisition d'entreprises	3 788	7 623	25 173	10 863	295	47 742
Entrées	270	18 740	42 001	2 456	5 031	68 498
Sorties	-	-	(83)	(576)	-	(659)
Dotation aux amortissements	-	(2 541)	(8 584)	(3 511)	(1 148)	(15 784)
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	-	(193)	(544)	(455)	(523)	(1 715)
Écarts de change	(684)	(1 347)	(4 678)	138	(10)	(6 581)
Valeur comptable nette de clôture	45 981	97 226	295 477	17 100	11 251	467 035
Au 31 décembre 2016						
Coût	45 981	113 768	360 079	30 001	19 736	569 565
Cumul des amortissements	-	(16 542)	(64 602)	(12 901)	(8 485)	(102 530)
Valeur comptable nette	45 981	97 226	295 477	17 100	11 251	467 035

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied, un contrat de location de terrain à prix de faveur et un enregistrement de la créosote.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux qui se situe entre 2,90 % et 5,00 %.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2016 \$	2015 \$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	134 291	89 740
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	151 301	155 956
	<u>285 592</u>	<u>245 696</u>

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et d'importer de la créosote à son usine de Memphis au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché. De plus, la caractéristique d'importation de l'enregistrement permet de négocier des prix plus avantageux lorsque la Société s'approvisionne sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts

Stella-Jones Inc.
Notes annexes
31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						
	Droits de coupe \$	Relations clients \$	Ententes de non-concurrence \$	Autres \$	Enregistrement de la créosote \$	Total \$	Goodwill \$
Au 1^{er} janvier 2015							
Coût	7 951	99 766	8 162	7 359	36 230	159 468	195 015
Cumul des amortissements	(1 244)	(35 188)	(7 519)	(5 192)	-	(49 143)	-
Valeur comptable nette	6 707	64 578	643	2 167	36 230	110 325	195 015
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015							
Valeur comptable nette d'ouverture	6 707	64 578	643	2 167	36 230	110 325	195 015
Acquisition d'entreprise	-	22 149	-	1 062	-	23 211	12 803
Entrées	-	-	1 706	302	-	2 008	-
Sorties	(1 000)	-	-	(1 073)	-	(2 073)	-
Dotation aux amortissements	-	(10 375)	(557)	-	-	(10 932)	-
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(128)	-	-	(376)	-	(504)	-
Écarts de change	-	11 634	233	42	6 992	18 901	37 878
Valeur comptable nette de clôture	5 579	87 986	2 025	2 124	43 222	140 936	245 696
Au 31 décembre 2015							
Coût	6 821	141 262	11 601	7 606	43 222	210 512	245 696
Cumul des amortissements	(1 242)	(53 276)	(9 576)	(5 482)	-	(69 576)	-
Valeur comptable nette	5 579	87 986	2 025	2 124	43 222	140 936	245 696
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016							
Valeur comptable nette d'ouverture	5 579	87 986	2 025	2 124	43 222	140 936	245 696
Acquisition d'entreprise	-	18 244	-	-	-	18 244	45 476
Entrées	-	-	6 051	330	-	6 381	-
Dotation aux amortissements	-	(14 349)	(1 454)	-	-	(15 803)	-
Dotation aux amortissements incluse dans les stocks	(213)	-	-	(473)	-	(686)	-
Écarts de change	-	(1 513)	27	(33)	(1 289)	(2 808)	(5 580)
Valeur comptable nette de clôture	5 366	90 368	6 649	1 948	41 933	146 264	285 592
Au 31 décembre 2016							
Coût	6 821	156 576	17 413	7 903	41 933	230 646	285 592
Cumul des amortissements	(1 455)	(66 208)	(10 764)	(5 955)	-	(84 382)	-
Valeur comptable nette	5 366	90 368	6 649	1 948	41 933	146 264	285 592

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Comptes créditeurs et charges à payer

	Note	2016 \$	2015 \$
Comptes fournisseurs		31 770	25 183
Montants à payer à des parties liées	19	632	110
Charges à payer		39 507	39 300
Autres montants à payer		29 233	13 173
		<u>101 142</u>	<u>77 766</u>

10 Dette à long terme

	Note	2016 \$	2015 \$
Facilité de crédit renouvelable engagée	10(a)	646 487	585 690
Billet à payer non garanti	10(b)	10 872	14 460
Billet à payer garanti	10(c)	8 682	-
Billet à payer non garanti	10(d)	8 265	-
Billet à payer non garanti	10(e)	8 265	-
Billet à payer non garanti	10(f)	4 143	4 964
Billet à payer non garanti	10(g)	2 776	3 484
Solde de prix d'achat	10(h)	2 701	5 430
Billet à payer non garanti	10(i)	1 214	1 816
Billet à payer non garanti	10(j)	980	942
Billet à payer non garanti	10(k)	-	1 558
Débeture non garantie, subordonnée et non convertible	10(k)	-	34 600
Débeture non garantie et non convertible	10(k)	-	13 840
Billet à payer non garanti	10(k)	-	3 110
		<u>694 385</u>	<u>669 894</u>
Frais de financement reportés		-	(13)
		<u>694 385</u>	<u>669 881</u>
Moins la partie courante de la dette à long terme		6 919	60 887
Moins la partie courante des frais de financement reportés		-	(13)
Total partie courante de la dette à long terme		<u>6 919</u>	<u>60 874</u>
		<u>687 466</u>	<u>609 007</u>

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- a) Le 26 février 2016, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente d'amendement afin de modifier et mettre à jour la quatrième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée existante datée du 3 mars 2015. L'entente amendée (la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée) rend disponible une facilité de crédit renouvelable engagée pour une période de cinq ans et augmente la capacité d'emprunt de 450 000 \$ US à 500 000 \$ US pour les deux premières années de l'entente. Par la suite, la facilité de crédit renouvelable engagée sera réduite à 450 000 \$ US pour la troisième année et sera finalement réduite à 350 000 \$ US pour les quatrième et cinquième années. L'entente amendée inclut également une option accordéon permettant aux emprunteurs de demander une augmentation de la facilité de crédit renouvelable engagée pouvant atteindre 200 000 \$ US, sous réserve des conditions habituelles. La facilité de crédit renouvelable engagée est rendue disponible à la Société et SJ Holding par un syndicat de prêteurs bancaires et viendra à d'échéance le 26 février 2021. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel des banques canadiennes, d'acceptations bancaires (« BA »), de prêts au taux préférentiel des banques américaines, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,00 % et 1,25 % selon une grille de prix pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,00 % et 2,25 % selon une grille de prix pour les prêts BA et LIBOR et les frais pour les lettres de crédit.

La cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée prévoit que celle-ci est non garantie et sujette à engagement, envers le syndicat bancaire, de ne consentir aucune sûreté à l'exception des sûretés permises.

Afin de maintenir en place la facilité de crédit renouvelable engagée, la Société doit respecter des engagements à faire, des engagements à ne pas faire, des obligations d'information et des ratios financiers dont le ratio de la dette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») devant ne pas excéder 3,50:1 et le ratio de couverture des intérêts devant être égal ou supérieur à 3,00:1. Au 31 décembre 2016, la Société respectait tous ses engagements, obligations et ratios. En outre, les ententes bancaires prises par la Société ne lui permettent pas de verser des dividendes dont le total au cours d'une année donnée est supérieur à 50,00 % du résultat net consolidé de la Société de l'exercice précédent si le ratio de la dette totale sur le BAIIA est supérieur à 3,25:1. Si le ratio de la dette totale sur le BAIIA est inférieur à 3,25:1, aucune restriction n'est imposée au paiement de dividendes, dans la mesure où la Société se conforme par ailleurs aux modalités de sa convention de crédit.

Au 31 décembre 2016, les emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains s'élevaient à 516 206 \$, dont 514 254 \$ (383 000 \$ US) étaient entièrement désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de fixer une partie des taux variables applicables à la dette et ainsi réduire l'impact des fluctuations des taux d'intérêt. Le détail des contrats de swaps de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2016 est décrit à la Note 17, « Instruments financiers ».

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le 18 mai 2016, la Société et SJ Holding, en qualité d'emprunteurs, ont conclu une entente d'amendement afin de modifier et mettre à jour la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable datée du 26 février 2016. L'entente amendée (la première entente d'amendement à la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée) augmente la facilité de crédit renouvelable engagée de 75 000 \$ US en exerçant en partie l'option accordéon de 200 000 \$ US. Par conséquent, la facilité de crédit renouvelable engagée passe de 500 000 \$ US à 575 000 \$ US pour les deux premières années de l'entente. L'augmentation a été accordée par le syndicat bancaire sous les mêmes conditions que la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée. Cette disponibilité de crédit additionnelle a été utilisée pour financer en partie les acquisitions de Kisatchie et de Lufkin Creosoting ainsi que pour les besoins de fonds de roulement.

Le 26 février 2016, la Société s'est engagée dans des ententes de prêts à demande avec deux banques faisant partie du syndicat bancaire qui rend disponible la facilité de crédit renouvelable engagée. Les prêts à demande rendent disponible du financement à hauteur de 50 000 \$ US selon les conditions de la cinquième entente amendée de la facilité de crédit renouvelable engagée. Cet endettement, si requis par la Société, serait présenté sous la rubrique des passifs courants, car les banques ont l'option de demander un remboursement des prêts en tout temps. Au 31 décembre 2016, aucun montant n'était tiré sur ces prêts à demande.

- b) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 22 mai 2014, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 15 466 \$ (14 169 \$ US) portant intérêt au taux de 1,93 %. Le billet est payable en cinq versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 3 000 \$ US, jusqu'en mai 2019. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 13 426 \$ (12 301 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- c) Aux termes de l'acquisition de Kisatchie, la Société a pris en charge un billet à payer garanti par un terrain de l'usine de Pineville, ayant un solde de 5 685 \$ US portant intérêt au taux de 5,76 %. Le billet est payable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 163 \$ US, jusqu'en juillet 2028. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 8 775 \$ (6 780 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- d) Aux termes de l'acquisition de Kisatchie, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 9 128 \$ (7 052 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Le billet est payable en trois versements, incluant les intérêts, de 1 500 \$ US en juin 2019 et 2020, respectivement et 4 500 \$ US en juin 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 7 838 \$ (6 056 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- e) Aux termes de l'acquisition de Lufkin Creosoting, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 9 128 \$ (7 052 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Le billet est payable en trois versements, incluant les intérêts, de 1 500 \$ US en juin 2019 et 2020, respectivement et 4 500 \$ US en juin 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 7 838 \$ (6 056 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- f) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 7 décembre 2011, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 6 574 \$ (6 507 \$ US) portant intérêt au taux de 2,67 %. Le billet est payable en dix versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 750 \$ US, jusqu'en décembre 2021. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 5 322 \$ (5 268 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- g) Aux termes de l'acquisition de Treated Materials, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 3 993 \$ (3 000 \$ US) sans intérêt. Le billet est payable en cinq versements annuels égaux de 600 \$ US, jusqu'en septembre 2020. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 3 275 \$ (2 460 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- h) Aux termes de l'acquisition de Ram, la Société a comptabilisé un solde de prix d'achat de 5 800 \$ ne portant aucun intérêt. Le solde de prix d'achat est payable à la date anniversaire de la transaction d'un montant de 2 900 \$ en octobre 2016, 500 \$ en octobre 2017 et 800 \$ en octobre 2018, 2019 et 2020, respectivement. Le solde de prix d'achat a été initialement constaté à une juste valeur de 5 430 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 2,91 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.

Le solde de prix d'achat est garanti par cinq lettres de crédit irrévocables correspondant aux versements et ayant les mêmes dates d'échéance.
- i) Aux termes de l'acquisition de United Wood, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 1 939 \$ (1 451 \$ US) portant intérêt au taux de 1,68 %. Le billet est payable en trois versements annuels égaux, incluant les intérêts, de 500 \$ US, jusqu'en décembre 2018. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 1 754 \$ (1 312 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- j) Aux termes de l'acquisition de McCormick, la Société a endossé un billet à payer non garanti de 928 \$ (743 \$ US) portant intérêt au taux de 0,48%. Le billet est payable dans sa totalité en avril 2017. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 805 \$ (645 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- k) Ces dettes ont été remboursées en 2016 selon les ententes respectives.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- l) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Capital \$
2017	8 094
2018	7 532
2019	10 861
2020	6 910
2021	659 308
Par la suite	4 853
	697 558
Ajustement de la juste valeur	(3 173)
	694 385

- m) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 694 385 \$ au 31 décembre 2016 (669 894 \$ en 2015) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

11 Provisions et autres passifs non courants

	Provisions			Autres passifs non courants			
	Restauration de sites	Autres	Total	Ententes de non- concurrence UAI	à payer	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2015	8 916	3 048	11 964	8 049	953	9 002	20 966
Entrées	2 165	1 791	3 956	8 914	1 706	10 620	14 576
Acquisition d'entreprises	634	-	634	-	-	-	634
Renversement de provisions	(456)	(312)	(768)	-	-	-	(768)
Paievements	(1 426)	(574)	(2 000)	(3 744)	(622)	(4 366)	(6 366)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	32	32	32
Écarts de change	1 808	327	2 135	-	286	286	2 421
Solde au 31 décembre 2015	11 641	4 280	15 921	13 219	2 355	15 574	31 495
Entrées	5 121	785	5 906	10 951	5 936	16 887	22 793
Acquisition d'entreprises	2 974	-	2 974	-	-	-	2 974
Renversement de provisions	(62)	(858)	(920)	-	-	-	(920)
Paievements	(2 954)	(455)	(3 409)	(21 214)	(598)	(21 812)	(25 221)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	127	127	127
Écarts de change	(233)	(88)	(321)	-	143	143	(178)
Solde au 31 décembre 2016	16 487	3 664	20 151	2 956	7 963	10 919	31 070

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Analyse des provisions et des autres passifs non courants

	2016 \$	2015 \$
Partie courante		
Provisions	10 785	8 077
Autres passifs non courants	3 805	12 763
Total partie courante	14 590	20 840
Partie non-courante		
Provisions	9 366	7 844
Autres passifs non courants	7 114	2 811
Total partie non courante	16 480	10 655
	31 070	31 495

Provisions

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de un à dix-sept ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide d'un taux avant impôts de 1,36 % reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Au 31 décembre 2016, une provision totale de 16 487 \$ (11 641 \$ en 2015) pour restauration de sites a été comptabilisée pour supporter les efforts de conformité en cours, dont un montant de 2 974 \$ est relatif à Kisatchie, Lufkin Creosoting, KMS et NPTW.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

La Société a un plan incitatif à long terme, pour certains membres clés de la direction, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi de 12,50 %. Lorsque cette condition est respectée, le nombre d'UAI octroyées est établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi.

Les UAI sont des actions fictives à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date anniversaire.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les UAI octroyées le 25 mars 2013 ont atteint leur date anniversaire le 25 mars 2016 et ont été entièrement payées.

Le 17 mars 2014, le 16 mars 2015 et le 21 mars 2016, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction un nombre total de 107 721 UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément au plan incitatif à long terme de Stella-Jones Inc., la Société a octroyé 400 000 UAI au président et chef de la direction (le « président »), avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. Dans l'éventualité que le président quitte volontairement la Société avant le cinquième anniversaire de l'entente incitative, l'entente prévoit que tout montant qui lui a été payé devra être remboursé à la Société. Dans le cas où le président est dans l'obligation d'abandonner ses fonctions avant le cinquième anniversaire de l'entente incitative pour cause d'invalidité à long terme ou de mortalité, il aura droit au prorata du paiement. La charge de rémunération sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans. Le 6 mai 2016, un montant de 19 106 \$, qui représente la totalité des UAI, a été payé. La différence entre le montant payé et la dépense comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net a été enregistrée comme frais payés d'avance et sera amortie sur la période restante de deux ans.

12 Capital-actions

	2016 \$	2015 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice*	69 137	68 949
Régime d'options d'achat d'actions*	139	165
Régimes d'achat d'actions des employés*	27	23
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice*	69 303	69 137

* Le nombre d'actions ordinaires est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2016	2015
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	153 898 \$	141 377 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	69 215	69 018
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	16	135
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 231	69 153
Résultat de base par action ordinaire**	2,22 \$	2,05 \$
Résultat dilué par action ordinaire**	2,22 \$	2,04 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,00 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de transactions précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2016		2015	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	194	15,35	329	8,00
Exercées	(139)	7,75	(165)	6,82
Attribuées	-	-	30	49,01
En circulation à la clôture de l'exercice	55	34,57	194	15,35
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	31	28,59	158	9,72

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2016 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		Échéance
	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	
Août 2007	10	9,90	10	9,90	Août 2017
Mai 2013	15	22,13	9	22,13	Mai 2023
Novembre 2015	30	49,01	12	49,01	Novembre 2025
	<u>55</u>		<u>31</u>		

* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

** Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

d) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'avait été octroyée en 2016. En 2016, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 156 \$ (55 \$ en 2015).

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2016, 13 271 actions ordinaires (10 709 en 2015) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 39,50 \$ par action (37,72 \$ en 2015).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2016, 13 680 actions ordinaires (12 877 en 2015) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 43,11 \$ par action (41,89 \$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 857 187 (830 236 en 2015), ce qui représente une valeur au marché de 37 356 \$, basée sur le prix de l'action sur le TSX au 31 décembre 2016 de 43,58 \$.

13 Classement des charges par nature

	2016	2015
	\$	\$
Matières premières et consommables	1 252 578	1 047 648
Charges au titre des avantages du personnel	141 839	109 796
Dotation aux amortissements	31 587	23 334
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	44 767	43 755
Frais de transport	91 141	76 482
Autres frais	43 198	38 267
	<u>1 605 110</u>	<u>1 339 282</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2016	2015
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	128 863	94 481
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	156	55
UAI	5 538	8 914
Charges au titre des prestations de retraite	1 971	1 928
Régimes enregistrés de retraite collectifs	5 311	4 418
	141 839	109 796

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2016	2015
	\$	\$
Charges financières		
Intérêts bancaires	14 760	10 771
Intérêts sur billet à payer et sur ententes de non-concurrence à payer	2 278	3 092
Intérêts sur débentures	821	3 227
	17 859	17 090

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Impôts sur le résultat

	2016 \$	2015 \$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	50 464	49 771
Ajustements au titre des exercices précédents	(2 938)	1 588
Total de la charge d'impôts exigibles	47 526	51 359
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	11 020	11 330
Incidences de la différence des taux d'imposition	(225)	(391)
Ajustements au titre des exercices précédents	3 165	(713)
Total des impôts différés	13 960	10 226
Charge d'impôts	61 486	61 585

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2016 \$	2015 \$
Résultat avant impôts	215 384	202 962
Impôt calculé avec un taux national de 26,40 % (26,31 % en 2015) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	56 861	53 399
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	14 074	16 482
Éléments de résultat non imposables	(6 999)	(6 935)
Dépenses non déductibles	475	1 238
Réévaluation des impôts différés – changement de taux	(225)	(391)
Ajustements au titre des exercices précédents	227	875
Réévaluation de l'impôt différé attribuable aux taux de change	8	(51)
Crédit de fabrication et de transformation	(2 935)	(3 032)
Charge d'impôts	61 486	61 585

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouvrés dans plus de 12 mois	4 474	3 854
Devant être recouvrés dans les 12 mois	12 473	13 190
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(118 318)	(95 608)
Devant être réglés dans les 12 mois	(456)	-
Passifs d'impôt différé, montant net	<u>(101 827)</u>	<u>(78 564)</u>

Le tableau qui suit présente l'évolution brute du compte d'impôt différé :

	2016	2015
	\$	\$
Aux 1^{er} janvier	(78 564)	(54 173)
Comptabilisé à l'état du résultat net	(13 960)	(10 226)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	(1 058)	2 647
Acquisition d'entreprise	(9 622)	(7 421)
Écarts de change	<u>1 377</u>	<u>(9 391)</u>
Aux 31 décembre	<u>(101 827)</u>	<u>(78 564)</u>

Stella-Jones Inc.
Notes annexes
31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Réserves	Prestations de retraite différées	Perte cumulative	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé					
Au 1^{er} janvier 2015	10 598	1 766	756	339	13 459
Comptabilisés à l'état du résultat net	1 529	21	(240)	(263)	1 047
Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	-	293	504	(84)	713
Acquisition d'entreprise	(104)	-	145	-	41
Écarts de change	1 563	203	-	18	1 784
Au 31 décembre 2015	13 586	2 283	1 165	10	17 044
Comptabilisés à l'état du résultat net	(1 205)	(40)	1 571	57	383
Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	-	(31)	(504)	29	(506)
Acquisition d'entreprise	310	-	-	-	310
Écarts de change	(237)	(47)	-	-	(284)
Au 31 décembre 2016	12 454	2 165	2 232	96	16 947

	Immobi- lisations corporelles	Immobi- lisations incorporelles	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé					
Au 1^{er} janvier 2015	(45 285)	(19 158)	(2 955)	(234)	(67 632)
Comptabilisés à l'état du résultat net	(10 216)	(527)	(502)	(28)	(11 273)
Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	-	-	1 778	156	1 934
Acquisition d'entreprise	(1 426)	(6 036)	-	-	(7 462)
Écarts de change	(7 403)	(3 772)	-	-	(11 175)
Au 31 décembre 2015	(64 330)	(29 493)	(1 679)	(106)	(95 608)
Comptabilisés à l'état du résultat net	(13 568)	919	(1 130)	(564)	(14 343)
Comptabilisés aux autres éléments du résultat global	-	-	760	(1 312)	(552)
Acquisition d'entreprise	(5 906)	(4 026)	-	-	(9 932)
Écarts de change	1 081	580	-	-	1 661
Au 31 décembre 2016	(82 723)	(32 020)	(2 049)	(1 982)	(118 774)

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 318 721 \$ au 31 décembre 2016 (250 194 \$ en 2015).

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Avantages postérieurs à l'emploi

Pour ses installations canadiennes, la Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite sont offerts à certains employés. La Société contribue à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

Pour ses installations américaines, McFarland, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	166	200
Régimes de retraite à prestations définies	1 392	1 346
Cotisations au régime interentreprises	413	382
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	5 311	4 418

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Passifs		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans		
« Avantages postérieurs à l'emploi »	(4 534)	(4 826)
Obligation au titre des prestations constituées, incluse dans		
« Avantages postérieurs à l'emploi »	(2 219)	(2 327)
	<u>(6 753)</u>	<u>(7 153)</u>

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} juillet 2015 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} juillet 2018.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2016	2015
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 327	2 298
Coût des services rendus au cours de l'exercice	71	107
Coût financier	95	93
Prestations versées	(66)	(65)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	(124)	(86)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	(114)	-
Ajustements liés aux hypothèses financières	30	(20)
Solde à la clôture de l'exercice	2 219	2 327
Actif des régimes		
Cotisations de l'employeur	66	65
Prestations versées	(66)	(65)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	-	-
Obligation au titre des prestations constituées	2 219	2 327
Les hypothèses importantes sont les suivantes :		
	2016	2015
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,90	4,00
Coût des prestations aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,00	3,90

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 6,50 % a été présumé pour 2015. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,38 % par année pour atteindre 5,00 % en 2020. Une augmentation ou une diminution de 1,00 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1%	Baisse de 1%
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	60	(53)
Incidence sur le coût des prestations	3	(2)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	71	107
Coût financier	95	93
Coûts comptabilisés au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités	166	200
État consolidé du résultat global	2016	2015
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	208	106
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	208	106
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2016	2015
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(351)	(429)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	123	78
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(228)	(351)

- b) Les régimes de retraite à prestations définies de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les cinq régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1 – Fonds de pension canadien	31 décembre 2013
Régime 2 – Fonds de pension canadien	31 décembre 2014
Régime 3 – Fonds de pension canadien	31 décembre 2015
Régime 4 – Fonds de pension américain	31 décembre 2015
Régime 5 – Fonds de pension américain	31 décembre 2015

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2016 \$	2015 \$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	27 545	24 105
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 009	937
Coût des services passés	-	86
Coût financier	1 099	945
Prestations versées	(2 730)	(693)
Écarts actuariels		
Écarts entre résultats et prévisions	778	777
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	(172)	314
Ajustements liés aux hypothèses financières	443	(438)
Écarts de change	(532)	1 512
Solde à la clôture de l'exercice	27 440	27 545
Actif des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	22 719	21 299
Revenu d'intérêts sur les actifs	680	598
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	1 133	(467)
Cotisations de l'employeur	1 468	1 165
Cotisations de l'employé	36	24
Effet du plafond des actifs	(263)	-
Prestations versées	(2 730)	(693)
Écarts de change	(137)	793
Juste valeur à la clôture de l'exercice	22 906	22 719
Obligation au titre des prestations constituées	(4 534)	(4 826)

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux du tableau ci-dessus comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2016	2015
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	(12 716)	(13 817)
Juste valeur de l'actif des régimes	7 340	8 311
Situation de capitalisation des régimes – Déficit	(5 376)	(5 506)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2016	2015
	%	%
Titres de participation cotés	55,00	40,00
Titres de créance cotés	43,00	58,00
Placements à court terme et trésorerie	2,00	2,00
	100,00	100,00

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	2016	2015
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,90	4,00
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,00	3,90

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations de l'employé	973	913
Coût financier	1 099	945
Revenu d'intérêts sur les actifs	(680)	(598)
Coût des services passés	-	86
Coûts comptabilisés au titre des prestations définies	1 392	1 346

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 1 401 \$.

État consolidé du résultat global	2016	2015
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	(168)	(1 120)
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(168)	(1 120)
 Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	 2016	 2015
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(3 039)	(2 241)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	(114)	(798)
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(3 153)	(3 039)

16 Engagements et éventualités

- a) La Société a émis des garanties de 28 880 \$ (37 952 \$ en 2015) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- b) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2017	24 095
2018	18 740
2019	13 681
2020	9 029
2021	5 101
Par la suite	14 854
	85 500

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- d) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 281 \$ (170 \$ en 2015). Advenant la réalisation d'une telle éventualité, les paiements nécessaires seront passés en charge dans la période au cours de laquelle ils ont été connus et ils ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement.

17 Instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

La juste valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des contrats dérivés sur marchandise ont été ajustés en fonction d'informations obtenues sur le marché.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente un sommaire de la juste valeur des différents contrats détaillés dans la note ci-dessous :

	2016 \$	2015 \$
Actif courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	311	-
Contrats dérivés sur marchandises	1 428	-
	<u>1 739</u>	<u>-</u>
Actif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	4 989	832
Contrats dérivés sur marchandises	67	-
	<u>5 056</u>	<u>832</u>
Passif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	109	538
Contrats de change à terme	254	-
	<u>363</u>	<u>538</u>

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2016, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les créances et les instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour créances douteuses aux 31 décembre 2016 et 2015. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 15,30 % des ventes totales pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2016 (10,10 % en 2015) et un solde des créances de 4 127 \$ au 31 décembre 2016 (799 \$ en 2015).

Risque de prix

La Société est exposée au risque de prix des marchandises sur le diesel et le pétrole. La Société utilise des contrats dérivés sur marchandises ayant pour référence le *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* pour gérer les flux monétaires associés à ces marchandises. La Société ne désigne pas ces dérivés comme couvertures de flux de trésorerie sur les achats prévus de diesel et pétrole. Les gains et les pertes résultant de ces instruments financiers dérivés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sous « Autres pertes, montant net ». Au 31 décembre 2015, il n'y avait aucun contrat sur marchandises en place. Le tableau suivant présente un sommaire des contrats dérivés sur marchandises au 31 décembre 2016 :

2016				
Éléments couvert	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	3 000 000*	Janvier 2017	Décembre 2017	1,50 \$ US
Diesel et pétrole	1 680 000*	Janvier 2017	Décembre 2017	1,65 \$ US
Diesel et pétrole	600 000*	Janvier 2018	Décembre 2018	1,72 \$ US

* Représente une portion du volume annuel établi selon les besoins mensuels.

La juste valeur des contrats dérivés sur marchandises ci-haut basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2016 représente un actif de 1 495 \$ duquel un actif de 1 428 \$ est présenté à l'actif courant et un actif de 67 \$ est présenté à l'actif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2016. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également une facilité de crédit renouvelable engagée (note 10 a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, laquelle peut être utilisée pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2016, un montant de 112 513 \$ (17 556 \$ en 2015) était disponible sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2016					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	101 142	101 142	101 142	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme	694 385	773 926	25 184	53 315	689 583	5 844
Contrats de swap de taux d'intérêt	363	141	723	(153)	(429)	-
Ententes de non-concurrence	7 963	8 550	2 238	2 921	2 686	705
	803 853	883 759	129 287	56 083	691 840	6 549

	2015					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	77 766	77 766	77 766	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme	669 881	725 423	78 613	629 477	16 297	1 036
Contrats de swap de taux d'intérêt	538	517	620	(103)	-	-
Ententes de non-concurrence	2 355	2 519	1 112	1 407	-	-
	750 540	806 225	158 111	630 781	16 297	1 036

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le 1^{er} novembre 2016, la Société s'est engagée dans un contrat de change à terme dans le but de vendre 500 \$ US par mois sur une période de soixante mois à un taux d'exercice de 1,385 et à un taux barrière de 1,178. La Société obtiendra le taux d'exercice en autant que le taux au comptant à la date de la transaction est plus grand ou égal au taux barrière. Dans le cas où le taux au comptant est inférieur au taux barrière, la transaction n'aura pas lieu. La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2016. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. Ce contrat de change à terme ne se qualifie pas pour la comptabilité de couverture, et sa juste valeur basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2016 représente un passif de 254 \$ présenté au passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. La Société n'avait aucun contrat de change à terme en place en date du 31 décembre 2015.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et sur les capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

	2016 \$	2015 \$
Diminution du résultat net	107	348
Augmentation des capitaux propres	51 425	39 582

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2016	2015
	\$	\$
Actifs		
Créances	3 506	2 106
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 624	2 916
Dette à long terme	1 952	2 671
	4 576	5 587

L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (note 10).

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2016, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 66,25 % (58,50 % en 2015) de la dette à long-terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

La facilité de crédit renouvelable engagée définie à la Note 10a) est rendue disponible par un syndicat bancaire. Le financement de cette facilité est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des BA, au taux préférentiel des banques américaines ou au taux LIBOR en dollars américains. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,00 % de ces taux sur le solde de clôture de la facilité de crédit renouvelable engagée, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swap, aurait augmenté la charge d'intérêts de 684 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (245 \$ en 2015).

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

					2016
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé %	Entrée en vigueur	Échéance	Équivalent nominal \$ CA
63 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Février 2016	Février 2018	63 000
75 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,97*	Juin 2014	Juin 2017	100 702
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2012	Décembre 2017	33 567
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2012	Décembre 2017	33 567
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2012	Décembre 2017	33 567
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2012	Décembre 2017	33 567
85 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	114 129
100 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	134 270

					2015
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé %	Entrée en vigueur	Échéance	Équivalent nominal \$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2011	Août 2016	10 000
75 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,97*	Juin 2014	Juin 2017	103 800
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2012	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2012	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2012	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2012	Décembre 2017	34 600
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2011	Décembre 2016	34 600
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2011	Août 2016	20 760
85 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	117 640

* Plus marge applicable de 1,00 % à 2,25 % basée sur la grille de prix de la facilité de crédit renouvelable engagée.

Les contrats de swap de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2016, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2015. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2016 représente un actif net de 5 191 \$ (actif net de 294 \$ en 2015), montant duquel un actif de 311 \$ (nil en 2015) est présenté à l'actif courant, un actif de 4 989 \$ (832 \$ en 2015) est présenté à l'actif non courant et un passif de 109 \$ (538 \$ en 2015) est présenté au passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. Une diminution de 10,00 % des taux d'intérêt, au 31 décembre 2016, aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 519 \$ (29 \$ en 2015) approximativement. Pour une augmentation de 10,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

18 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	2016	2015
	\$	\$
Dette totale	694 385	669 881
Capitaux propres	1 026 418	913 502
Total du capital	1 720 803	1 583 383
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	0,40:1	0,42:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et à des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et sa facilité de crédit renouvelable engagée. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,60:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Transactions entre des parties liées

a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	2016 \$	2015 \$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	200	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	100	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	1 202	429

*Stella Jones International S.A. détient, directement ou indirectement, approximativement 38,30 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

**Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,00 % et 49,00 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la juste valeur.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2016 \$	2015 \$
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	25	25
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	50	50
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	557	35
	<u>632</u>	<u>110</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la dépense de rémunération relative aux membres clés de la direction.

	2016	2015
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	5 494	4 690
Rémunération fondée sur des actions	4 435	6 796
	9 929	11 486

20 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les traverses de chemins de fer, les poteaux destinés aux sociétés de services publics, le bois à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Ses usines sont situées dans cinq provinces canadiennes de même que dans dix-neuf États américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Canada	535 800	285 741
États-Unis	1 302 553	1 273 593
	<u>1 838 353</u>	<u>1 559 334</u>

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2016	2015
	\$	\$
Bois traité sous pression		
Traverses de chemin de fer	716 292	709 671
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	579 208	527 707
Bois à usage résidentiel	345 749	182 593
Produits industriels	96 310	97 347
Billots et bois d'œuvre	100 794	42 016
	<u>1 838 353</u>	<u>1 559 334</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les immobilisations corporelles, incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

Immobilisations corporelles

	2016	2015
	\$	\$
Canada	108 220	86 741
États-Unis	358 815	288 793
	<u>467 035</u>	<u>375 534</u>

Immobilisations incorporelles

	\$	\$
Canada	25 324	27 899
États-Unis	120 940	113 037
	<u>146 264</u>	<u>140 936</u>

Goodwill

	\$	\$
Canada	12 389	7 229
États-Unis	273 203	238 467
	<u>285 592</u>	<u>245 696</u>

21 Événements postérieurs à la date de clôture

- a) Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 000 \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, Stella-Jones Inc. a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones d'un billet de premier rang série A de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,54 % et payable en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024, et d'un billet de premier rang série B de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,81 % et payable en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2027. Les billets sont non garantis et le produit tiré de leur émission a été affecté au remboursement d'une partie de la facilité de crédit renouvelable engagée. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.
- b) Le 3 février 2017, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 26 février 2022, de sa facilité de crédit renouvelable engagée, comme le prévoit la cinquième entente de crédit amendée et mise à jour datée du 26 février 2016 et amendée le 18 mai 2016. Outre la modification apportée à l'échéance de la facilité de crédit renouvelable engagée, toutes les conditions de l'entente de crédit demeurent inchangées.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- c) Le 16 mars 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,11 \$ par action ordinaire payable le 28 avril 2017 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 3 avril 2017.

22 Chiffres correspondant

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.